

Pompertuzat magazine

Mairie de Pompertuzat

QUELQUES CHANGEMENTS AU GROUPE SCOLAIRE

Une nouvelle directrice à l'école élémentaire : Marie Para-Estivals



La rentrée scolaire de septembre au groupe élémentaire « Fernand Pauly » a été marquée du signe du changement. Du fait de l'augmentation du nombre d'enfants, une nouvelle classe a été créée dans les locaux de l'ancienne cantine. Alexia Prigent, nouvellement nommée, en est le professeur. Une nouvelle directrice, Marie Para-Estivals et un nouveau professeur des écoles, Gaëlle Gobier, ont pris aussi leur fonction pour cette nouvelle année.

Trois jours avant la rentrée, la nouvelle directrice, venue découvrir les locaux de sa nouvelle école et prendre contact avec les différents interlocuteurs communaux, s'est confiée à Pompertuzat Magazine. « Cette première prise de contact est importante. Elle permet de réduire la petite appréhension de la prise d'un nouveau poste, assortie d'une nouvelle responsabilité pour moi, celle de directrice. L'année dernière, j'étais en poste à Péchabou comme professeur en maternelle et cette année, j'aurai en charge les CE1. »

Du côté de la maternelle

Une nouvelle maîtresse « Julie Chaumont » a aussi débuté au sein de l'école maternelle dans la classe des « petits-moyens ». Nommée la veille de la rentrée, elle

n'a eu qu'une après-midi pour s'imprégner des lieux et préparer sa classe à son image. Dans la fébrilité de la rentrée, elle a réussi à donner la dernière touche à son environnement.

« Avec 5 classes ouvertes en maternelle pour 140 enfants, les effectifs sont en moyenne de 28 enfants par classe. Ce chiffre démontre que l'ouverture était vraiment nécessaire, comme le souhaitaient les parents d'élèves et la municipalité. La mobilisation générale de la fin d'année scolaire a été bénéfique. »



C'est le constat que partageaient l'ensemble des enseignants et Christine Galvani, venue observer le bon déroulement de cette rentrée. « Cette ouverture aura aussi créé l'embauche d'un emploi d'avenir. Olivia Coz secondera la nouvelle enseignante. Nous sommes dans une dynamique de développement, conséquence des récentes constructions dans les communes de notre regroupement. »

Avec l'ouverture de deux classes au groupe scolaire Fernand Pauly, l'ambiance a été relativement détendue en ce jour de rentrée scolaire. Certes, certains des plus petits de la maternelle étaient inquiets de cette nouvelle vie et certaines mamans n'arrivaient pas à contenir quelques larmes, mais le professionnalisme des professeurs des écoles et des assistantes a eu rapidement raison des craintes.

Dans ce numéro :

Informations municipales	Pages 2-3
Délibérations du conseil municipal	Page 4
Echos des derniers évènements	Pages 5-7
Etat civil	Page 7
Agenda, informations pratiques	Page 8

Christine Galvani

Edito du Maire

Le froid du matin, les bruits familiers de l'école et la diminution progressive de la longueur des jours, nous confirment que les vacances sont un lointain souvenir et que la reprise des activités est bien là.

Le groupe scolaire s'est enrichi de deux classes, une en maternelle et une en élémentaire. C'était un souhait conjoint du corps enseignant, des parents d'élèves et de la municipalité. De ce fait, nous avons accueilli de nouveaux professeurs des écoles, ainsi qu'une nouvelle directrice qui remplace madame Coataniec. En partenariat avec tous les interlocuteurs du groupe scolaire, nous avons établi un Projet Educatif Territorial, où les enfants pourront s'initier à la langue des signes, faire de la cuisine, jouer au bridge et apprendre à devenir citoyen. Ce projet a été établi avec le concours gracieux de plusieurs bénévoles pompertuziens.

Les associations ont aussi effectué leur rentrée, avec un niveau de fréquentation équivalent voire supérieur à l'année précédente. C'est un bon indicateur du développement de la commune. Les nouveaux résidents prennent progressivement leur place au sein de notre communauté et nous les accueillerons officiellement prochainement.

La période automnale est aussi synonyme de réception des impôts. Malgré les baisses des dotations de l'Etat, le conseil municipal a décidé lors du vote du budget au printemps de ne pas faire évoluer la part communale de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière. Cette stabilité permet de réduire l'évolution globale de l'imposition générée par les autres entités. Nous poursuivrons nos efforts de réduction des dépenses communales, afin d'essayer de maintenir cette stabilité dans le temps.

Le cycle culturel des expositions à la Chapelle St Roch a repris. Courant novembre, une exposition de grande envergure s'y tiendra, lors du Rassemblement des Beaux-Arts. Je vous encourage à la visiter massivement.

Bonne rentrée.

Informations municipales

Pompertuzat, Ville pilote pour le compostage des déchets de la cantine



Depuis maintenant une quinzaine de jours, le groupe scolaire de Pompertuzat expérimente le compostage des déchets de sa cantine. Cette action de compostage a pour la commune et ses habitants plusieurs objectifs :

Premièrement, ce tri permet de recycler les déchets et donc d'éviter de remplir les poubelles, ce qui a pour incidence de contenir les coûts liés à la redevance incitative des ordures. A ce jour, ce coût est de 2650 € par

an et se verrait porter à près de 5 000 € si aucune mesure n'était prise.

Deuxièmement, ce compostage rentre dans une dynamique environnementale positive grâce à la réduction des déchets. Il est également envisagé d'y associer les enfants de l'école pour les sensibiliser, non seulement au recyclage mais aussi au gaspillage qui reste important à la cantine.

Elections régionales

Nous vous rappelons les dates des prochaines élections régionales les 6 et 13 décembre 2015



Dépôt de pain à Pompertuzat

Le bar-tabac « Le Granaillet », 2 route de Belberaud à Pompertuzat prend le relais de la boulangerie désormais fermée. Stéphane Loubies, le gérant a ouvert un dépôt de pain et souhaite développer cette offre en fonction de la demande des pompertuziens.

Vous pouvez joindre « le Granaillet » et réserver votre baguette au 05 62 16 39 88.

Sécurité routière

Les usagers de la rue Jane Dieulafoy auront peut-être remarqué les marquages au sol qui témoignaient d'un accident de la route entre une voiture et un scooter. Cet accident aurait pu avoir des suites dramatiques, du fait de l'inconscience d'un conducteur qui remontait la rue Jane Dieulafoy en sens interdit. C'est pourquoi, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les règles du code de la route ainsi que les autres usagers. La route se partage !



Alerte aux frelons asiatiques

A l'automne, piégez les jeunes reines ! Vous pouvez utiliser un mélange à base de sirop sucré et de bière, cela aura pour but de limiter le nombre de reines fondatrices au printemps.



Marché hebdomadaire de Pompertuzat

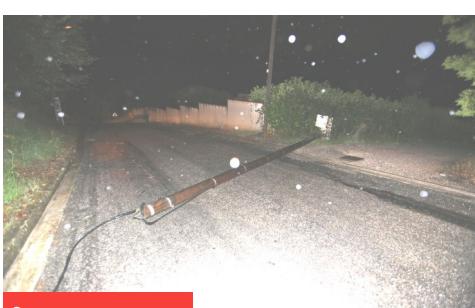
Les commerçants et les producteurs locaux et régionaux vous accueillent chaque vendredi au marché hebdomadaire de Pompertuzat à partir de 16 heures sur l'esplanade de la salle des fêtes (face à la Mairie). Comme de nombreux habitants des communes alentours, n'hésitez pas à profiter de ce moment d'échange sur votre marché, tout en bénéficiant de produits de qualité



Le pire a été évité

Au plus fort de l'orage de la soirée du 31 août, des vents tempétueux ont sectionné un poteau de distribution d'électricité en bois rue Coustou de valette. En tombant, celui-ci a barré complètement la route dans une zone de faible éclairage, heureusement à faible trafic du fait des conditions météorologiques.

Prévenu par un résident, la municipalité a pu prendre les dispositions conservatoires permettant la mise en sécurité de la zone, le poteau étant encore sous tension. Plus tard dans la nuit, ERDF a rétabli la circulation routière tout en maintenant la distribution d'énergie aux habitations concernées par l'incident. Un exemple de l'efficacité des alertes météos.



Déjections canines

Il devient difficile de marcher sur certains trottoirs de la commune sans devoir prendre attention à l'endroit où l'on pose ses pieds. Cette incivilité pourrait disparaître avec une récupération systématique des déjections par les maîtres des animaux de compagnie, au moyen d'un sac approprié. Les piétons pourront ainsi se promener sereinement.

Le cycle des expositions a repris



Les 5 et 6 septembre, Geneviève Bordet et ses amies, Sophie Gonzalez, Françoise Olivero et Monique Rivollet ont relancé le cycle des expositions à la chapelle St Roch. Les amateurs d'art pompetuziens se sont retrouvés avec plaisir autour des peintures, aquarelles et tableaux réalisés pour certains à partir de sable et de terre.

La programmation de la saison 2015 – 2016, sous la direction de Bernard Six et d'un groupe d'artistes animé par Christiane Loubies, est très prometteuse. Le week-end des 26 et 27 septembre a été consacré aux artistes pompetuziens, dans tous les domaines des arts graphiques. Un des points d'orgue de la saison sera certainement réalisé en novembre, lors de l'exposition des « Beaux-Arts ». De nombreux professeurs de talent ont répondu à l'invitation et des rétrospectives de peintres, aujourd'hui disparus, seront aussi présentées. Une exposition qui sera encore plus grandiose que la précédente organisée en 2014.



L'art dans la rue

Dès 9 h du matin, le samedi 26 septembre, une vingtaine de chevalets ont poussé et fleuri dans les rues de la commune. Pinceaux ou couteaux en main, plusieurs peintres ont relevé le défi de réaliser quelques œuvres picturales, souvent sous le regard ébahi des promeneurs. La règle étant de croquer un paysage de la commune, ils se sont disséminés au bord du Canal du Midi, dans la rue Jane Dieulafoy ou dans des lieux plus intimes. Bien évidemment beaucoup de monuments historiques ont aiguillé leur inspiration, mais certains leur ont préféré des paysages ou des monuments agricoles que la lumière automnale avait mis en valeur.

La cérémonie de présentation des œuvres a coïncidé avec le vernissage de l'exposition des artistes de Pompetuzat, quelques uns exposaient doublement d'ailleurs.

Parmi le public présent, il était possible de croiser de nombreux artistes des Beaux Arts, venus probablement reconnaître la chapelle St Roch, leur future salle d'exposition. Christiane Loubies et Bernard Six, les principaux organisateurs étaient satisfaits de la journée et ont été remerciés chaleureusement par Christine Galvani qui, dans son allocution, a rappelé la vocation d'ouverture de cette salle.



Favoriser la réussite scolaire des élèves



Pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés scolaires, le Sicoval coordonne sur son territoire des actions gratuites d'accompagnement à la scolarité.

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) ont pour objectif de prévenir l'échec scolaire, par la valorisation des acquis des écoliers ainsi que par le renforcement de leur autonomie et de leur implication dans la vie collective. Créé en 1996 puis renforcé en 2000, le dispositif CLAS a été repris par le Sicoval en 2013 dans le cadre du transfert des services à la personne ; il est co-financé par la Caisse d'Allocations Familiales. Actuellement organisé sur 10 communes du territoire dont Castanet-Tolosan, Pompetuzat et Lacroix-Falgarde sur le secteur Ouest, le CLAS a ainsi bénéficié l'an dernier à 319 jeunes : 182 élèves en élémentaire, 111 collégiens et 26 lycéens.

Soutenir les enfants et les parents

Loin d'être de la simple aide aux devoirs, l'action du CLAS est préventive : elle s'adresse aux enfants rencontrant des difficultés naissantes, et cherche à leur redonner confiance en eux-mêmes. Pour atteindre cet objectif, elle met en place un travail sur les apports méthodologiques et sur l'ouverture culturelle. Le soutien à la parentalité constitue le troisième axe d'intervention prépondérant : les parents sont ainsi invités à participer aux ateliers, et des moments d'échanges et de rencontres avec eux sont également prévus, afin de les aider à suivre la scolarité de leurs enfants. Imaginé comme le maillon d'une chaîne, complémentaire et partenaire de l'Ecole et des familles, le CLAS intervient ainsi pour organiser la continuité éducative auprès des jeunes.

Une pédagogie de détour

Les ateliers, organisés hors temps scolaire, sont proposés au rythme de deux fois par semaine. Les élèves sont accueillis par groupes de quatre maximum par accompagnateur CLAS. Ils sont 74 intervenants rémunérés et 30 bénévoles à œuvrer auprès des élèves sur le territoire du Sicoval. La contribution des volontaires est à ce titre essentielle : leurs passions, leurs savoir-faire sont autant de ressources mises à profit par le dispositif pour guider les jeunes dans des projets culturels, et favoriser ainsi le développement de leur curiosité et leur plaisir d'apprendre.

Où s'adresser ?

Que vous soyez volontaire pour être accompagnateur CLAS ou demandeur d'un soutien pour votre enfant, c'est au Sicoval qu'il faudra vous adresser*. Pour les élèves candidats au dispositif, un rendez-vous avec le coordonnateur CLAS du secteur, puis avec le directeur d'établissement sera ensuite prévu.

*Contact : Coordonnateur CLAS secteur Ouest 06 45 86 22 36.

© Mairie de Castanet-Tolosan

Délibérations du conseil

Conseils des 31 août et 21 septembre 2015

Vestiaires du stade de Football

Dans le cadre de la réhabilitation des vestiaires du stade de football, Madame le Maire, rappelle au Conseil Municipal que la mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à EXE-GARONNE par délibération en date du 22 juin 2015. Il convient maintenant de lancer le marché de travaux. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Madame le Maire à lancer le marché de travaux pour la réhabilitation des vestiaires du stade de football consécutive à un sinistre.

Emploi d'avenir

Depuis le 1er novembre 2012, le dispositif « emplois d'avenir » est entré en vigueur. Créé par la loi n°2012-1189 du 26 octobre 2012, ce dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés par contrat aidé. Ce dispositif, qui concerne notamment, pour le secteur non-marchand, les collectivités territoriales et leurs établissements, prend la forme d'un contrat de droit privé dit Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) de 3 ans au maximum réglementé par le code du travail. Ce dispositif prévoit en outre l'attribution d'une aide de l'Etat liée à l'engagement de la collectivité en matière d'accompagnement du jeune (contenu du poste, tutorat, formation,...).

Madame le Maire propose de créer un emploi d'avenir dont les missions du poste sont les suivantes : **ATSEM – ECOLE MATERNELLE**
L'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles assiste le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, prépare et met en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants. En tant que membre de la communauté éducative, il peut être chargé de la surveillance des très jeunes enfants dans les cantines. Il peut aussi avoir des missions d'accueil de loisirs en dehors du domicile parental des très jeunes enfants. En outre, il peut assister les enseignants dans les classes ou établissements accueillant des enfants handicapés. **ACTIVITES PRINCIPALES** : Accueillir avec l'enseignant les enfants, aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie, surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants, assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques, aménager et entretenir les locaux et les matériaux destinés aux enfants, transmettre les informations et participer aux projets éducatifs.

Transfert de compétences en matière de communication électronique

Le Conseil Municipal décide de transférer à la communauté d'agglomération des compétences supplémentaires :

En matière de communications électroniques, la communauté a compétence dans ce domaine pour les communications électroniques au titre de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités, à savoir : Etablissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques et notamment : Etablissement et mise à disposition des opérateurs ou des utilisateurs de réseaux indépendants d'infrastructures destinées à recevoir des réseaux (fourreaux, pylônes, chambres de tirage...) et des câbles (fibre optique ...), établissement et exploitation de réseaux de communications électroniques et notamment : mise à disposition de fourreaux, location de fibre optique noire, hébergement d'équipements d'opérateurs, fourniture de ligne DSL aux fournisseurs d'accès Internet, accès et collecte à très haut débit (fibre optique), fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée ». Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Elaboration d'un agenda d'accessibilité programmée

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées vient compléter et ajuster la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

De ce fait, avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des Etablissements Recevant du Public [ERP] ont désormais la possibilité, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée [Ad'AP]. L'Agenda d'Accessibilité Programmée correspond à un engagement de réalisation des travaux dans un délai déterminé [maximum 3 ans], de les financer et de respecter les règles d'accessibilité. L'Agenda qui a été déposé avant le 27 septembre 2015 à la Préfecture prévoit les travaux sur les divers bâtiments communaux suivant les diagnostics élaborés par QUALICONSULT sous maîtrise d'ouvrage du SICOVAL ainsi que leur financement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'élaborer un agenda accessibilité pour mettre les locaux en conformité, approuve l'agenda accessibilité joint en annexe et autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en place de l'agenda.

Rénovation de l'éclairage public impasse du moulin et atténuation de l'éclairage devant la Mairie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la demande de la commune concernant la rénovation de l'éclairage public Impasse du Moulin, le SDEHG a réalisé l'Avant-Projet Sommaire de l'opération suivante :

- **Impasse du Moulin** : - Dépose de 9 ensembles qui seront remplacés par de nouveaux dont la puissance sera divisée par deux
- **Devant la Mairie** : - Fourniture et pose d'interrupteurs de nuit sur les appareils d'éclairage public n°262 -263 – 264 afin d'atténuer l'éclairement devant la Mairie du fait de la proximité des ensembles d'éclairage de part et d'autre de la voie

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de notre commune se calculerait comme suit :

• TVA (récupérée par le SDEHG)	3 121 €
• Part gérée par le Syndicat	10 150 €
• Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	7 354 €
Total	20 625 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière. Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'Avant-Projet Sommaire et s'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus.

Délégués charges transférées - SICOVAL

Madame le Maire rappelle que la loi du 06 février 1992 portant sur l'administration territoriale de la République a institué une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges entre les Communes membres et la Communauté d'Agglomération SICOVAL. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner à la majorité : **Michel LEGOURD**, en qualité de délégué titulaire, **Christine GALVANI**, en qualité de délégué suppléant. Toutes les délibérations sont consultables sur www.pompertuzat.fr

Echos des derniers évènements

ENCORE DES PLACES DISPONIBLES AU FOYER RURAL

Quinze jours après la journée des associations, Olivier Mazet, président en titre du foyer rural a accepté de répondre aux questions de Pompertuzat Magazine et a établi un premier bilan de la saison à venir.

Q : A une semaine de lancement officiel des activités, comment se présente cette nouvelle saison ?

R : Avec plus de 380 inscrits à ce jour, ce qui correspond à une augmentation de plus de 8% par rapport à l'année dernière à la même date, nous ne pouvons qu'être satisfaits. La plupart des activités proposées sont ouvertes et débuteront nominalement, souvent avec un taux de fréquentation supérieur à celui escompté. Il est certain que les nouveaux lotissements ont apporté de nouveaux adhérents. Cependant, quelques ateliers n'ont pas encore atteint le seuil d'ouverture et nous espérons que quelques inscriptions tardives permettront leur démarrage.

Q : Quelles sont ces activités fragilisées ?

R : Le cours d'espagnol de niveau avancé. C'est une activité animée par une professeur native, le jeudi de 18h 30 à 20 h. C'est essentiellement un atelier de conversation. Toujours dans l'apprentissage des langues vivantes, le cours d'occitan, créé l'année dernière et animé par Denis Batut, recrute lui aussi. C'est l'un des rares cours proposés dans la vallée de l'Hers. Deux autres nouveautés n'ont pas encore trouvé leur public. Le théâtre adulte et l'activité sport et plus. Les Dékalés, issus de l'ancien atelier de théâtre, ont décidé de prendre une certaine autonomie, ce qui laisse donc la possibilité à un nouveau groupe de se constituer. L'activité sport et plus est proposée aux Ados qui veulent bouger pour le plaisir sans esprit de compétition. Son originalité réside sur le panel non conventionnel de sports proposés : Roller, Accro-sport, course d'orientation, etc.



Q : Lors de la dernière assemblée générale, vous aviez annoncé votre volonté d'arrêter la présidence. Est-ce toujours d'actualité ?

R : Oui, après six ans, je pense qu'il est temps que je laisse la main, tout en participant au devenir du foyer rural et à ses activités. J'espère que parmi les nouveaux adhérents, il y aura des bénévoles qui s'investiront et poursuivront le développement du Foyer Rural.

Renseignements complémentaires sur le site : www.foyer-rural-pompertuzat.fr

Thierry LAYE aux commandes de l'ASIP

Depuis l'assemblée générale du mois de juin, Thierry Laye a repris la présidence du club de foot intercommunal de l'ASIP, en remplacement de Luc Jordan qui a laissé son poste pour des raisons de santé. Lors de la journée des associations, il a confié à Pompertuzat Magazine ses projets pour la saison à venir.

Q : Quelles sont les ambitions de l'Asip pour la saison 2015-2016 ?

R : Elles sont multiples. Nous avons plusieurs objectifs, tant sur le plan sportif qu'administratif. La saison précédente a été difficile pour les deux équipes séniors. Elle s'est soldée par la descente de l'équipe Une de première division en promotion première division. Nous devons ressouder un groupe et nous visons le retour dans la division supérieure. Pour réaliser cet objectif, nous avons créé un groupe senior, avec des entraînements communs. Nous voulons aussi recruter des nouveaux joueurs, car avec 36 licenciés, notre effectif est en limite basse pour l'engagement de deux équipes.



Q : C'est un appel ?

R : Oui, c'est un appel au recrutement de joueurs séniors, mais, c'est aussi un appel général. Nous constatons depuis quelques années une érosion de nos adhérents et licenciés. En trois ans nous avons perdu plus de 10 % d'effectifs. Nous pensons que cela est dû à l'engouement créé par les excellents résultats du Handball Français, une image du football qui a tendance à se ternir et les départs de joueurs vers d'autres clubs. Nous voulons tenter d'inverser cette déflation.

Q : Ce phénomène touche-t-il aussi les plus jeunes ?

R : Beaucoup moins. Nous sommes, depuis quelques années, en entente avec Donneville et Escalquens. Nous avons des équipes en U13, U15 et 17 et une école de foot qui marche bien aussi. Par contre, nous avons aussi un déficit de bénévoles dirigeants ou d'encadrement, malgré le nombre croissant de résidents dans les communes de l'association.

Du fait de l'organisation de l'Euro 2016 organisé par la France, la saison a débuté en avance samedi dernier. L'équipe senior a commencé par un match nul 1 à 1 sur le terrain de Launaguet. Le chemin de la remontée est commencé.



Forte participation au concours de pétanque

Le samedi 12 septembre, le président Campos était satisfait de son après-midi. Le concours de pétanque qu'il avait organisé avec le Pétanque Club Pompertuzien a été un succès. 19 doublettes se sont inscrites et ont animé les rues, au gré des terrains officiels ou impromptus. « Dans ce type de concours, l'enjeu est surtout de participer et de s'amuser. Aujourd'hui, nous avons inscrit des personnes qui étaient de passage à Pompertuzat et qui, voyant les affiches, sont venus jouer avec nous. Cela peut aussi déclencher de nouvelles vocations et de nouveaux licenciés. » Avec ce deuxième concours, le club continue sa renaissance entamée au printemps.

Le président Monsieur Campos montrant l'exemple

Échos des derniers évènements

Opération Vide grenier

Malgré une météo incertaine et une concurrence importante dans les communes limitrophes, le 5^{ème} vide grenier organisé par le comité des fêtes a été massivement fréquenté. La rue Jane Dieulafoy et le parking de la mairie étaient envahis de stands plus ou moins élaborés, les spécialistes côtoyant les néophytes.



De nombreux jeunes pompertuziens avaient vidé leurs greniers et garages et présentaient tels des professionnels tous leurs anciens jeux et affaires d'enfants. Ce succès populaire est aussi dû à une parfaite organisation mise en place par les membres du comité des fêtes.



Parallèlement au vide grenier, ils ont proposé plusieurs animations. Ainsi, les visiteurs ont pu déguster un excellent jus de pomme préparé sur place, des gâteaux à la broche à l'ancienne tout en découvrant les rythmes africains de Nicolas Joqueviel de l'école Percusound aidé par plusieurs membres du comité.



Le repas, saucisses/frites, a lui aussi remporté un franc succès puisque l'ensemble des tables mises en place devant la salle des fêtes étaient occupées par les familles profitant du soleil radieux ! Cette année, c'est encore une belle performance du comité des fêtes qui ne cesse d'animer Pomperuzat aussi bien lors de ce vide grenier, que de la fête locale ou encore de soirées dansantes, merci à eux !

Tombola

De nombreux lots de la tombola organisée par le comité des fêtes, à l'occasion de la fête du village n'ont pas été retirés en Mairie. Ne les oubliez pas !
1 téléviseur 80 cm : Mr Begond.
1 sèche cheveux : Mr Beau
2 bouteilles de champagne : Mr Rey
1 crêpière : Mr Drouet
1 soda stream : Mr Pierrot
1 bouilloire : Mr Frauciel



Le Tennis à Pompertuzat

Deux manifestations auront marqué la fin de la saison du club de Tennis :

La fête du tennis le 13 juin ainsi que le tournoi des familles qui a eu lieu le 27 juin. 27 doubles ont été engagés, ce qui représente 54 habitants du village, parents et enfants.

Le studio « Danses pour tous » emménage à Pompertuzat

L'ouverture du studio « Danse pour tous » est certainement l'événement de la rentrée dans la vallée de l'Hers. Il est vrai que le projet préparé par Myriam Serniguet et son équipe est ambitieux, mais tout en restant de dimension humaine. Ce qui frappe au premier abord, c'est le professionnalisme qui se dégage de ce professeur de danse diplômé, au parcours semé d'embûches et qui veut rendre la danse accessible à tous. Après avoir enseigné dans les associations, elle a commencé à tester son futur concept à Péchabou, où le succès a été au rendez-vous avec une croissance à faire pâlir des nombreux chefs d'entreprise.

A Pompertuzat, elle passe à une autre étape, mêlant le professionnalisme d'une école de danse pluridisciplinaire avec un volet associatif orienté vers deux projets phares : l'Edu-dances et Handi-dances. « J'ai connu le handicap qui a failli mettre un terme à mes rêves de danse. Je veux donner à toutes les personnes atteintes de handicaps, la possibilité de partager mon rêve et de s'épanouir dans l'exercice d'une activité physique et artistique. Mon deuxième objectif est aussi d'apporter une ouverture à l'éducation du mouvement aux enfants, en partenariat avec les enseignants ou les péri-scolaires. »

Myriam s'est donnée les moyens de ses ambitions. Le « Studio » comprend plus de 350m² dédiés aux différentes activités (une vingtaine au total) centrées autour de l'expression corporelle. Une équipe de 20 professeurs de danse et de fitness de haut niveau (une ancienne danseuse soliste du théâtre du Capitole, un compétiteur de danse de salon...) encadrée par quatre administratifs propose pratiquement tous les styles de danses, du classique au NBTC, en passant par la Zumba, le Work Out, le Hip Hop. « Urban création » un projet de création des compagnies « Danses pour tous » adulte et junior permettra l'accession vers les compétitions ou les animations.

Renseignements complémentaires sur le site <http://www.dansespourtous.net>



Arts plastiques !

Lors de l'exposition du mois de juin, les visiteurs ont pu apprécier les différents dessins des enfants de l'atelier du foyer rural.

4L TROPHY



Cette année, deux jeunes pompertuziens Léa et Arnaud Houles participeront à cette course mythique, où plus de 1000 équipages concourent avec des « 4L » sur près de 6 000 kms. Ils sont à la recherche de partenaires pour boucler le budget qui leur permettra de s'aligner au départ le 18 février 2016 !



Soutenez les en prenant en contact par e-mail : leahoules@hotmail.fr

Baptême républicain de Gabriel le 8 août 2015

Une cérémonie de plus en plus fréquente a eu lieu dans la Salle du Conseil Municipal. Sous la présidence de Christine Galvani, Gabriel Wegener a reçu un parrain et une marraine, dans le cadre de son baptême républicain. « Par cette cérémonie solennelle, nous souhaitons que sa famille s'étende, tout en lui laissant la liberté plus tard de choisir ses propres convictions spirituelles », expliquaient Loïc et Emilie ses parents.

« Le premier baptême républicain a eu lieu à Pompertuzat en 1985. Après une longue période d'oubli, nous célébrons depuis 2009 un baptême par an environ » confiait Nadine Saux, la directrice générale des services. « Même si le baptême civil n'a pas de valeur juridique et n'est consigné dans aucun registre officiel, il répond à un besoin des familles et devient un engagement moral fort vis-à-vis du filleul. »

Coiffé de son bonnet phrygien, symbole de la Liberté et entouré de sa marraine Charlotte et de son parrain Matthieu, Gabriel pourra grandir en citoyen responsable et dans le respect des préceptes de la « Déclaration des droits de l'enfant » de l'O.N.U.



Mariage



État civil

Mme Marie, Pauline ROUGE
épouse DOU
Le 8 août 2015

Mme Maria, Francine, Jeanne SYLVESTRE
épouse JOIGNEAUX
Le 20 septembre 2015

Patrice COURANJOU
Jessica LENOIR
Le 10 septembre 2015

Décès

Naissances

Bianca, Nadine, Noëlle SAUX
née le 9 juillet 2015

Miantsa, Fiaina RAKOTONINDRAINA
née le 1er septembre 2015



Informations pratiques

VOTRE AGENDA

OCTOBRE

- 9 : Bébés lecteurs 9h30/10h30. Bibliothèque
contact inscription : bm.pompetuzat@orange.fr
- 9 : Toulouse Polar du Sud 20h. Bibliothèque
contact inscription : bm.pompetuzat@orange.fr
- 9/10/11 : Expositions Chapelle saint Roch. Peinture
contact : six.louisbernard@free.fr
- 10 : Spectacle cabaret « Les Dékalés ».
Salle Félix Verdun
contact inscription : foyer.rural.pomper@gmail.com
- 17/18 : Expositions Chapelle saint Roch. Peinture
contact : six.louisbernard@free.fr
- 18 : Un dimanche au jardin “Les floralies” Esplanade
Salle Felix Verdun
contact inscription : mairie.pompetuzat@wanadoo.fr
- 19/23 : Stages sensactif . Foyer rural
contact inscription : sensactifs@gmail.com
- 26/27/28 : Stages Arts plastiques. Foyer rural
contact inscription : flobesanson@yahoo.fr

NOVEMBRE

- 13/14/15 : Exposition internationale “BEAUX ARTS”.
21/22 Chapelle Saint Roch.
contact : six.louisbernard@free.fr
- 21 : Repas cassoulet et soirée musicale.
Salle Félix Verdun
contact inscription : Christophe Joignaux
06.24.28.31.58
- 29 : Marché de Noël. Salle Félix Verdun. 9h-18h
contact inscription : alglizeresmairie@orange.fr

Le Marché Hebdomadaire se tient tous les Vendredis après midi de 16h00 à 20h00 sur l'esplanade de la salle des fêtes.

Mairie de Pompetuzat

Lundi : 8h30-18h, mardi, 8h30-13h/14h-18h
mercredi : 8h30-12h/14h-18h.
Jeudi : 8h30 - 13h.
Vendredi : 8h30 - 16h30.
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes :
Tél : 05 34 66 62 10 www.pompetuzat.fr

Collectes de déchets

Emballages sauf verre :
08/10/15
22/10/15
05/11/15
19/11/15
18/11/15 ENCOM-BRANTS



Pharmacies de Garde

- 11/10/15 : MARTINEAU-MARAVAL 05 61 75 92 56
18/10/15 : LIMOUSY & MARRAKCHI 05 61 277585
25/10/15 : MATHIEU-GIRAUD 05 61 733157
01/11/15 : POPINEAU & VERGNE 05 61 27 77 69
08/11/15 : BEC & DEBUISSON 05 61 73 22 82
11/11/15 : DUBOIS & REVEILLON 05 61 73 46 92
15/11/15 : DUBOIS & REVEILLON 05 61 73 46 92
22/11/15 : LEPARGNEUR 05 34 66 29 01
29/11/15 : BACHA 05 61 73 40 30



Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard 17 ou 05 34 66 70 40
Samu 15 ; POMPIERS 18 ; CHU Rangueil 05 61 32 25 33
Centre anti-poison 05 61 77 74 47 ; Purpan 05 61 77 22 33
Service départemental de l'eau et assainissement 05 61 17 30 30
EDF Urgence électricité : 0 810 131 133
Sicoval Service relation aux usagers 0 805 400 605



Commission communication :

Adresse : com.pompetuzat@gmail.com
Site internet mairie : www.pompetuzat.fr



Pompetuzat Magazine: #5; 8-9/2015
Directeur de la publication : Christine Galvani
Dépôt Légal : A parution

Comité de rédaction : S Aubert, O Pailloux, G Costes,
M Lamarque
Crédit articles et photos : O Pailloux, E Galvani

imprimé à 930 exemplaires sur papier PEFC
Imprimerie : DATAPrint by
ACOXOCA